

Économie – Chapitre 5 – La répartition des richesses

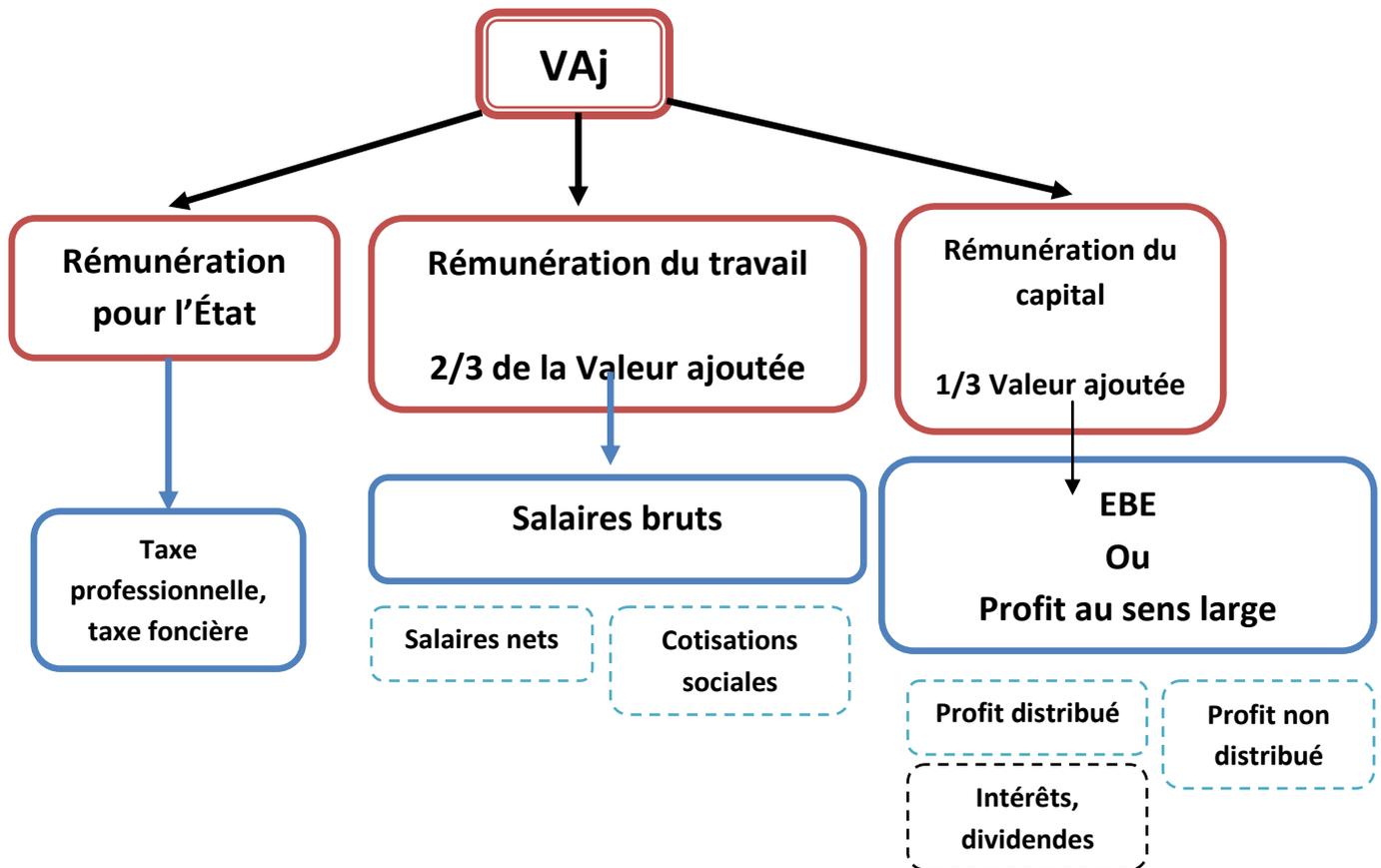
La répartition des richesses se répartie en deux étapes : d'abord **la répartition primaire des revenus** librement organisée dans les entreprises. Puis la **répartition secondaire** (ou redistribution) réalisée par les pouvoirs publics pour corriger les inégalités. En dépit de cette dernière, les inégalités subsistent.

I) Les inégalités de revenus et de patrimoine

A) La répartition des revenus

1. Répartition primaire

C'est le **partage de la valeur ajoutée**. La valeur ajoutée, après avoir été créée par l'activité productive, doit ensuite être redistribuée (**répartie**) **sous forme de revenus** entre ceux qui ont participé à la production. En conséquent, la répartition primaire des revenus consiste donc à **rémunérer les facteurs de production**. Le **travail** est rémunéré par les salaires bruts (inclus cotisations) et le **capital** est rémunéré par l'EBE (ou profit au sens large).



Si la part des salaires augmente dans la valeur ajoutée c'est donc au détriment de la part des profits dans la valeur ajoutée.

(profits/V.ajoutée x100 = taux de marge)

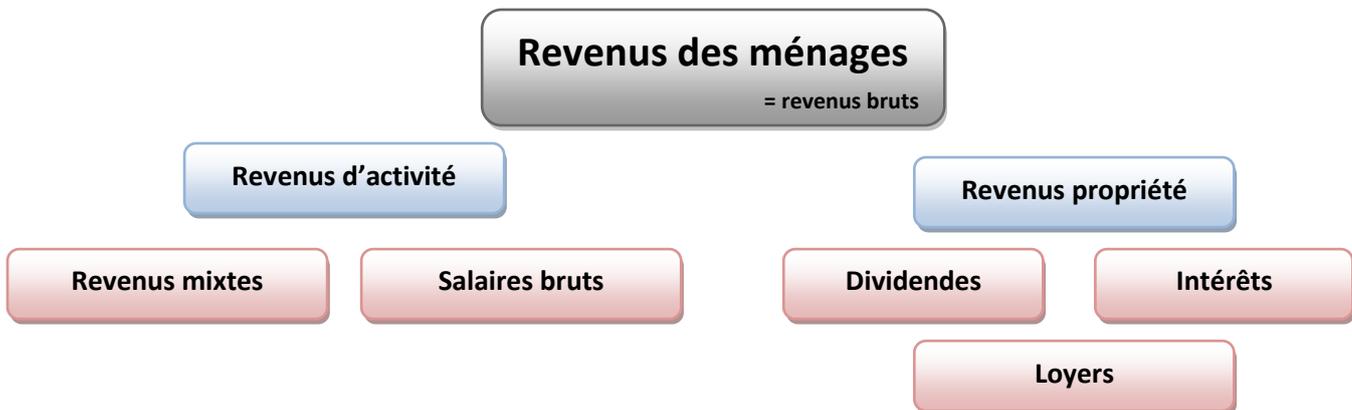
Économie – Chapitre 5 – La répartition des richesses

30 Glorieuses	Après 1983
Part salaire en hausse dans valeur ajoutée <ul style="list-style-type: none">• Pic : 70%• + bas : 25%	Libéralisme : baisse part des salaires dans V.aj = Hausse taux de marge <ul style="list-style-type: none">• Pic : 35%• Actuel : 33 %

Les conséquences de ce partage ne sont pas anodins. En effet, si l'on privilégie les salariés, cela stimulera la consommation et donc la demande (Keynes). Au contraire, si l'on privilégie les profits, on stimule alors l'offre par l'investissement (Libéraux).

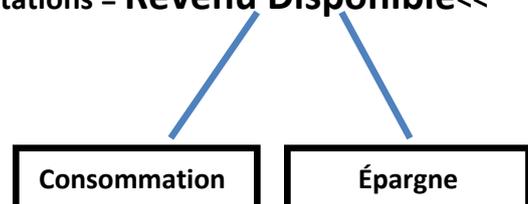
2. La formation du revenu disponible des ménages.

- Répartition primaire des revenus



- Répartition secondaire des revenus ou redistribué

>>Revenus bruts – cotisations sociales – impôts + prestations = **Revenu Disponible**<<



Économie – Chapitre 5 – La répartition des richesses

B) : les inégalités de revenus et de niveau de vie

3. Les inégalités de patrimoine

- **Patrimoine** : c'est l'ensemble des biens et créances nettes possédées par un agent économique à une date donnée. C'est donc un stock qui correspond à l'accumulation de l'épargne au cours du temps.
 - **Patrimoine net** = actifs – dettes.
- ✓ Répartition du patrimoine en France :
- 50% biens immobiliers
 - 1/3 de placements financiers
 - 15% de biens professionnels
- ✓ Les inégalités de patrimoine sont plus importantes que les inégalités de revenus et s'expliquent par :
- Héritages.
 - Hauts revenus.
 - La forte capacité d'épargne et d'endettement des hauts revenus.

- *Les outils statistiques d'études des inégalités*

- **Le revenu moyen** (salaire net mensuel)

1938€/mois.

- **Le revenu médian** (revenu qui partage la pop° active en 2 parties égales)

1555€/mois.

>L'écart est important. Cela signifie que les revenus de la population sont hétérogènes.

- **Les quantiles** : regroupe la pop° active en tranche.

>les déciles :

10% les plus pauvres <ou= à 1060€

10% les plus riches <ou= à 3084€

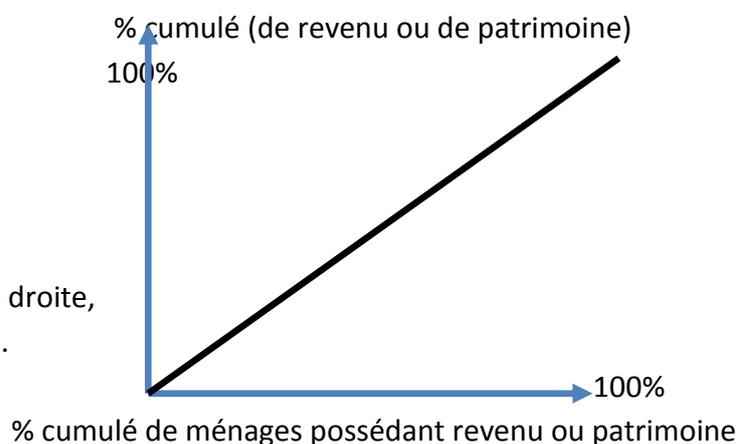
>les centiles

1% >ou= à 10.844€

- **La courbe de Lorenz**

20% pour 70%

Plus la courbe s'oriente vers la droite, plus les inégalités augmentent.



Économie – Chapitre 5 – La répartition des richesses

C) : la notion de pauvreté

Il s'agit de la pauvreté relative (par opposition à la pauvreté absolue). En France, le seuil de pauvreté est défini par 2 façons (soit 60% revenu médian (FR) ou 50% revenu médian (UE). De là, quand seuil de pauvreté = 60% = 817€ (taux pauvreté = 13,4%)

Quand seuil de pauvreté = 50% = 778€ (taux pauvreté = 7,2%).

Il s'agit du nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté.

2. L'évolution des inégalités de niveau de vie.

***** Fin du cours sur polycop *****

Partiels : 3, 4, 5, 6

Management : 4, 5, 6.